

ନିଉନିଉନିଉ



ନିଉନିଉନିଉ

Nombre de membres en exercice : 86
 Nombre de membres présents : 59
 Nombre de membres ayant
 donné pouvoir : 6
 Nombre de membres excusés : 4
 Nombre de membres absents : 17

Date de convocation :
 22 Mars 2019

Visa du contrôle de légalité du :

- 3 AVR. 2019

Affichée le :

- 3 AVR. 2019

7 - Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

Objet : Budget Général et Budgets Annexes – Exercice 2019

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
 INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Extrait du Registre des Décision et Délibérations

Conseil Communautaire

ନିଉନିଉନିଉ

Séance du Jeudi 28 Mars 2019 à 20 h 30

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mars à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau », dûment convoqué par courrier en date du vingt-deux mars deux mille dix-neuf par M. Marc ANDREU SABATER, Président, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Pascal DALIGAUT		
Mme Catherine CAILLY			X : Mme Valérie DESQUESNE		
M. Pascal DALIGAUT	x				
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY			X : M. Xavier ANCKAERT		
M. Pascal VASTHIER					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	x				
PERIGNY					
Mme Christiane PORTIER		x : représentée par M. Mickaël TOUTAIN			
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Jean-Pierre BINET	x				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. David MADELAINE					x
M. Yves LECHAPTOIS	x				
M. Jean TURMEL	x				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET					x
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Blaise MICARD	x				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Paul MASSUS		x : représenté par M. Jean-Claude RUAULT			
NOUES-DE-SIENNE					
M. Hervé BAZIN	x				
M. Hervé DUPARD	x				
Mme Reine EUDE	x				
M. Joseph FAINS	x				
M. Roger LANGLOIS					x
M. Patrick MADELEINE	x				
M. Serge MAUDUIT	x				
M. Jean-Pierre NOURRY	x				
M. Georges RAVENEL	x				
Mme Marie-Josèphe VIARD	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

PONT-BELLANGER

Monsieur Christian MARIETTE

x

SAINT-AUBIN-DES-BOIS

M. Jean-Claude TROCHON

x : représenté par
Mme Josiane LETELLIER**SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU**

Mme Catherine GARNIER

x

SOULEUVRE-EN-BOCAGE

Mme Nicole BEHUE					x
M. Alain DECLOMESNIL				x	
M. Régis DELIQUAIRE	x				
Mme Nathalie DESMAISONS					x
Mme Julie DUBOURGET			X : M. Francis HERMON		
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Claude EUDELIN					x
M. Gérard FEUILLET	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON	x				
Mme Sonja JAMBIN			X : M. Jean-Marc LAFOSSE		
M. Jean-Marc LAFOSSE	x				
M. Edward LAIGNEL	x				
M. André LEBIS	x				
Mme Bérengère LÉBOUCHER					x
Mme Colette LESOUËF				x	
M. Claude MAIZERAY					x
Mme Natacha MASSIEU				x	
M. Michel MOISSERON	x				
Mme Monique PIGNE	x				

VALDALLIERE

Mme Sarah ANNE	x				
Mme Rolande BLIN	x				
M. Frederic BROGNIART	x				
Mme Caroline CHANU	x				
M. Herve CHANU	x				
M. Gilles FAUCON	x				
Mme Josette GAUTREAU					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
M. Rémi LABROUSSE	x				
Mme Anita LAIR					x
M. Gilbert LOUIS	x				
M. Patrick POUPION	x				
Mme Cécile QUESNEE-COUPPEY					x
M. Michel ROCA	x				
Mme Anne ROHEE					x

VIRE NORMANDIE					
Noms des Conseillers	Présents	* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
M. MARC ANDREU SABATER	x				
Mme Claudine ARRIVE					x
M. Roland BERAS					x
Mme Annie BIHEL	x				
M. Fernand CHENEL	x				
Mme Marie-Ange CORDIER	x				
M. Serge COUASNON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	x				
M. Pierre-Henri GALLIER				x	
Mme Nadine LETELLIER					x
Mme Catherine MADELAINE				X : M. Régis PICOT	
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Gérard MARY	x				
M. Rémy MAUBANT	x				
Mme Marie-Odile MOREL	x				
M. Régis PICOT	x				
M. Gaëtan PREVERT	x				
Mme Isabelle SEGUIN					x
M. Guy VELANY	x				

TOTAL	56	3	6	4	17
Nombre de Membres en exercice	86				
Nombre de conseillers présents	59				
Quorum	44				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	65				

Mme Valérie DESQUESNE donne lecture du rapport suivant :

« Chers collègues,

Suivant les avis favorables de la Commission « Finances » réunie le 14 mars 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 18 mars 2019 et 20 mars 2019, le Conseil Communautaire est appelé à voter les Budgets pour l'exercice 2019.

1. Budget annexe "LES NEUVILLIERES"

Le budget annexe "Les Neuvillières" de l'exercice 2019 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses	1 141 957,91 €	
Recettes	<u>1 141 957,91 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses	961 554,19 €	
Recettes	<u>961 554,19 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire, selon les avis favorables de la Commission "Finances" réunie le 14 mars 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 18 et 20 mars 2019, d'approuver le Budget Annexe "Les Neuvillières" 2019.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : 65 Contre : 0 Abstentions : 0

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

2. Budget annexe "LA DOUITEE"

Le budget annexe "La Douitée" de l'exercice 2019 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses	380 791,18 €	
Recettes	<u>380 791,18 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses	367 274,44 €	
Recettes	<u>367 274,44 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire, selon les avis favorables de la Commission « Finances » réunie le 14 mars 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 18 et 20 mars 2019, d'approuver le Budget Annexe "La Douitée" 2019.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : 65 Contre : 0 Abstentions : 0

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

3. Budget annexe "LA PAPILLONNIERE II"

Le budget annexe "La Papillonnière II" de l'exercice 2019 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses	3 750 716,41 €	
Recettes	<u>3 750 716,41 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses	3 906 287,97 €	
Recettes	<u>3 906 287,97 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire, selon les avis favorables de la Commission « Finances » réunie le 14 mars 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 18 et 20 mars 2019 d'approuver le Budget Annexe "La Papillonnière II" 2019.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : 65 Contre : 0 Abstentions : 0

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

4. Budget annexe "ZI LA PAPILLONNIERE"

Le budget annexe "ZI La Papillonnière" de l'exercice 2019 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses	1 100 593,20 €	
Recettes	<u>1 100 593,20 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses	715 880,64 €	
Recettes	<u>715 880,64 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire, selon les avis favorables de la Commission « Finances » réunie le 14 mars 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 18 et 20 mars 2019, d'approuver le Budget Annexe "ZI La Papillonnière" 2019.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : 65 Contre : 0 Abstentions : 0

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

5. Budget annexe "ZAM"

Le budget annexe "ZAM" de l'exercice 2019 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses	1 869 297,32 €	
Recettes	<u>1 869 297,32 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses	2 751 020,83 €	
Recettes	<u>2 751 020,83 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire, selon les avis favorables de la Commission « Finances » réunie le 14 mars 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 18 et 20 mars 2019, d'approuver le Budget Annexe "ZAM" 2019.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : 65 Contre : 0 Abstentions : 0

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

6. Budget annexe "VENTE DE TERRAINS"

Le budget annexe "Vente de Terrains" de l'exercice 2019 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses	447 172,48 €	
Recettes	<u>447 172,48 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses	498 782,82 €	
Recettes	<u>498 782,82 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire, selon les avis favorables de la Commission « Finances » réunie le 14 mars 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 18 et 20 mars 2019, d'approuver le Budget Annexe "Vente de Terrains" 2019.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : 65 Contre : 0 Abstentions : 0

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

7. Budget annexe "AUTRES ZAE"

Le budget annexe "Autres ZAE" de l'exercice 2019 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses	411 728,55 €	
Recettes	<u>411 728,55 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses	284 838,41 €	
Recettes	<u>284 838,41 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire, selon les avis favorables de la Commission « Finances » réunie le 14 mars 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 18 et 20 mars 2019, d'approuver le Budget Annexe "Autres ZAE" 2019.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : **64** Contre : **0** Abstentions : **1**

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

8. Budget annexe "ATELIERS RELAIS"

Le budget annexe "Ateliers Relais" de l'exercice 2019 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses	474 857,66 €	
Recettes	<u>720 650,53 €</u>	
	245 792,87 €	Excédent de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses	1 280 301,28 €	
Recettes	<u>1 280 301,28 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire, selon les avis favorables de la Commission « Finances » réunie le 14 mars 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 18 et 20 mars 2019 d'approuver le Budget Annexe "Ateliers Relais" 2019.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : 65 Contre : 0 Abstentions : 0

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

9. Budget annexe "PRODUCTION EAU" - SPIC - M 49

Le budget annexe "Production Eau" de l'exercice 2019 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section d'exploitation :

Dépenses	198 941,60 €
Recettes	<u>198 941,60 €</u>
	- € Equilibre de la section d'exploitation

Pour la section d'investissement :

Dépenses	43 346,22 €
Recettes	<u>43 346,22 €</u>
	- € Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire, selon les avis favorables de la Commission « Finances » réunie le 14 mars 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 18 et 20 mars 2019, d'approuver le Budget Annexe "Production Eau" 2019.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : 65 Contre : 0 Abstentions : 0

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

10. Budget annexe de la "TEOM"

Le budget annexe de la "TEOM" de l'exercice 2019 s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses	4 224 376,10 €
Recettes	<u>4 971 954,06 €</u>
	747 577,96 € Excédent de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses	666 226,59 €
Recettes	<u>761 761,36 €</u>
	95 534,77 € Excédent de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire, selon les avis favorables de la Commission « Finances » réunie le 14 mars 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 18 et 20 mars 2019 d'approuver le Budget Annexe "TEOM" 2019.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : **65** Contre : **0** Abstentions : **0**

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

11. Budget annexe de la "REOM" - SPIC M4

Le budget annexe de la "REOM" de l'exercice 2019 s'établit comme suit :

Pour la section d'exploitation :

Dépenses	591 123,33 €
Recettes	<u>591 123,33 €</u>
	- € Equilibre de la section d'exploitation

Pour la section d'investissement :

Dépenses	305 407,58 €
Recettes	<u>305 407,58 €</u>
	- € Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire, selon les avis favorables de la Commission « Finances » réunie le 14 mars 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 18 et 20 mars 2019 d'approuver le Budget Annexe "REOM" 2019.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : 65 Contre : 0 Abstentions : 0

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

12. Budget Principal

Le budget principal de l'exercice 2019 s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses	13 966 955,65 €	
Recettes	<u>18 232 830,74 €</u>	
	4 265 875,09 €	Excédent de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses	1 502 925,80 €	
Recettes	<u>1 502 925,80 €</u>	
	-	€ Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire, selon les avis favorables de la Commission « Finances » réunie le 14 mars 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 18 et 20 mars 2019 d'approuver le Budget Principal 2019.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : 65 Contre : 0 Abstentions : 0

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER

